

Chano



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau
Dossier suivi par : Amandine GUERSING *AG*
Tél. : 03 87 34 82 20
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. : AG/JM/L6

Mairie de Luttange
2, place du Calvaire

57935 - LUTTANGE

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant le rejet des eaux pluviales du lotissement « Le Clos du Henin » à LUTTANGE

Metz, le 30 janvier 2013

**PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ Rejet des eaux pluviales du lotissement "Le Clos du Henin" à LUTTANGE

Ce dossier a été déposé par : **Terre et Aménagement**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57 2013 00007** en date du 30 janvier 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER